

Le 3 Avril 1798
Engagement de Faurville
A. Mep
Eod. McGill & Co
[Signature]

3p
2p

PARDEVANT LES NOTAIRES de la Ville de Montréal dans la Province de Québec, y résidans, Soussignés; FUT PRÉSENT *Pierre Bourville*

de Laflamme lequel s'est volontairement engagé & s'engage par ces Présentes

à M^{rs} *John M Gill*

à ce présent & acceptant pour d'iceux première réquisition partir de cette Ville en qualité de

dans un de Canots, pour faire le voyage, tant en montant que passer

superviser dans tout le voyage qui lui sera assigné le nord ouest advenue & l'autre prochain

Et avoir bien & dument soin pendant les routes & étant audit
des Marchandises, Vivres, Pelleteries, Ustensiles, & de toutes les choses nécessaires
pour le voyage; servir, obéir, & exécuter fidèlement tout ce que l'audit

Sieur
ou tous autres représentant personne, lui commanderont de licite & honnête, faire
son profit, éviter son dommage, l'en avertir s'il vient à sa connoissance: & générale-
ment tout ce qu'un bon engagé doit & est obligé de faire; sans pouvoir faire aucune
traite particulière, s'absenter ni quitter ledit service sous les peines portées par les
Ordonnances & de perdre ses gages. Cet Engagement ainsi fait, pour & moyennant la

SOMME de *Trois cent cinquante* livres ou shellings ancien Courant de
cette Province, qu'il promet. & s'oblige de bailler & payer audit engagé un mois
après son retour en cette Ville, à son départ *une Couvert 3 p*

*3^e Coton, un Collier un Habille de Carotte
& Tabac*

à lui d'avance vingt huit livres, & deux

Car ainsi, &c. Promettant, &c. Obligeant, &c. Renonçant, &c.

Fait & passé audit Montréal, dans l'Etude du Notaire soussigné, l'an mil sept cent
quatre-vingt *Deux* le *Trois* de *Mars*
à *peu* midi; & ont signé à l'exception dudit engagé
qui ayant déclaré ne le sçavoir faire de ce enquis, a fait sa marque ordinaire après
lecture faite.

J
P. Chabouillier
Notaire